

## Contrôles renforcés des GAEC

15/11/2018



### Actus Agricoles

Un contrôle régulier des Gaec a été mis en place à partir de cette année 2018. Une instruction technique en précise les modalités. Pour lancer le dispositif, chaque groupement doit remplir un questionnaire « suivi de conformité ».

Un article signé Alexandra BONNE, juriste au cabinet **TERRÉSA**, membre d'AGIRAGRI

[LIRE ICI L'ARTICLE PARU SUR TERRE-NET](#)